



Démarches mariage franco-colombien

Par **batumba**, le **30/09/2009** à **08:16**

bonjour,

nous envisageons mon amie et moi de nous marier (mariage civil).

cependant elle est de nationalité colombienne et moi française.

je voudrais savoir si d'une part des membres du forum sont ou ont été dans la même situation que nous (partager les expériences, les choses à savoir...) et d'autre part connaître les démarches qui diffèrent des celles concernant un couple de français.

Ayant déjà été la cible de remarques désobligeantes à caractère xénophobe de la part de l'employée de mairie à qui nous aurons vraisemblablement affaire, nous aimerions avoir le maximum de bonnes cartes en main avant d'engager quelque démarche que ce soit. combien temps s'écoulera (grosso modo) entre le dépôts des documents et la cérémonie civile?

le mariage aura lieu en france dans la commune de notre domicile.

merci pour votre aide.

Par **etrangers sans droit**, le **30/09/2009** à **19:10**

bonjour

je vous conseille de consulter ceci <http://sites.google.com/site/cireloiretcher/les-travaux-et-parutions-du-cire/informations-thematiques-du-cire/droits-sociaux-des-etrangers/vie-familiale> sur mon site

n'hésiter pas

cordialement